



Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2025

L'ÉDITO

L'année 2025 a marqué l'aboutissement d'un cycle où la présidence de David Ratsimba a été guidée par trois piliers fondamentaux : les transitions, le sens du service public et l'humanisme. Cette vision s'est traduite par des réalisations concrètes qui structurent aujourd'hui le quotidien, qu'il s'agisse de la gestion durable de l'eau, de la modernisation des filières de déchets pour mieux valoriser nos ressources ou de la construction de deux écoles maternelles. Chaque projet a été mené en gardant l'humain au cœur des actions d'intérêt général.

L'année 2026 ouvrira un nouveau chapitre sous la présidence de Valérie Bouvier. Ce mandat s'inscrira dans la continuité des actions engagées et s'appuiera sur les bases solides construites ces dernières années. Il visera à poursuivre les projets en cours tout en répondant aux défis du territoire avec constance, engagement et responsabilité.

Dans un contexte de transitions écologiques et d'évolution des modes de vie, une attention particulière sera portée à l'aménagement du territoire, afin de concilier développement, sobriété foncière et préservation des espaces naturels. Nous veillerons à inscrire chaque action dans une logique durable, respectueuse des équilibres environnementaux et attentive aux ressources.

Nous continuerons à renforcer la proximité avec nos communes et leurs habitants, en accompagnant des projets adaptés aux réalités locales, comme la construction d'une 3^{ème} école, la mise en œuvre du schéma des sentiers de randonnée, ou encore des aménagements structurants sur le territoire. L'action intercommunale poursuivra son ambition de concilier le dynamisme économique de notre bassin de vie avec une protection exigeante de notre cadre de vie, en intégrant pleinement les impératifs de transition écologique et de qualité paysagère.

Ensemble, forts de l'expérience acquise, nous continuerons d'agir pour un Pays Rochois dynamique, durable et équilibré.



David RATSIMBA
Président de 2022 à mars 2026



Valérie BOUVIER
Présidente depuis avril 2026



SOMMAIRE

1 - LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	4
2- L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	10
• L'économie	10
• L'urbanisme	11
• L'habitat	11
3 - LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES DÉCHETS	12
4 - L'EAU	14
5 - L'ENFANCE	15
6 - L'ADMINISTRATION	16
• Les finances	16
• Les marchés publics	17
• Les ressources humaines	17
• La communication	17
7 - L'AGRICULTURE	18
8 - LA TRANSITION	19
9 - LES BÂTIMENTS	20
10- LA MOBILITÉ	21
11 - LE SPORT	22
12 - LA SOLIDARITÉ	23
13 - LE TOURISME	23

1.1 PRÉSENTATION

Créée le 1^{er} janvier 2000, la Communauté de Communes du Pays Rochois est présente au quotidien dans la vie des habitants du territoire. L'intercommunalité assure ainsi plusieurs **missions d'intérêt général**.

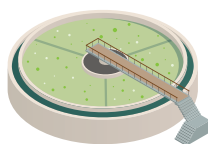


LES COMPÉTENCES PRINCIPALES :

EAU POTABLE



ASSAINISSEMENT



DÉCHETS



ÉCONOMIE



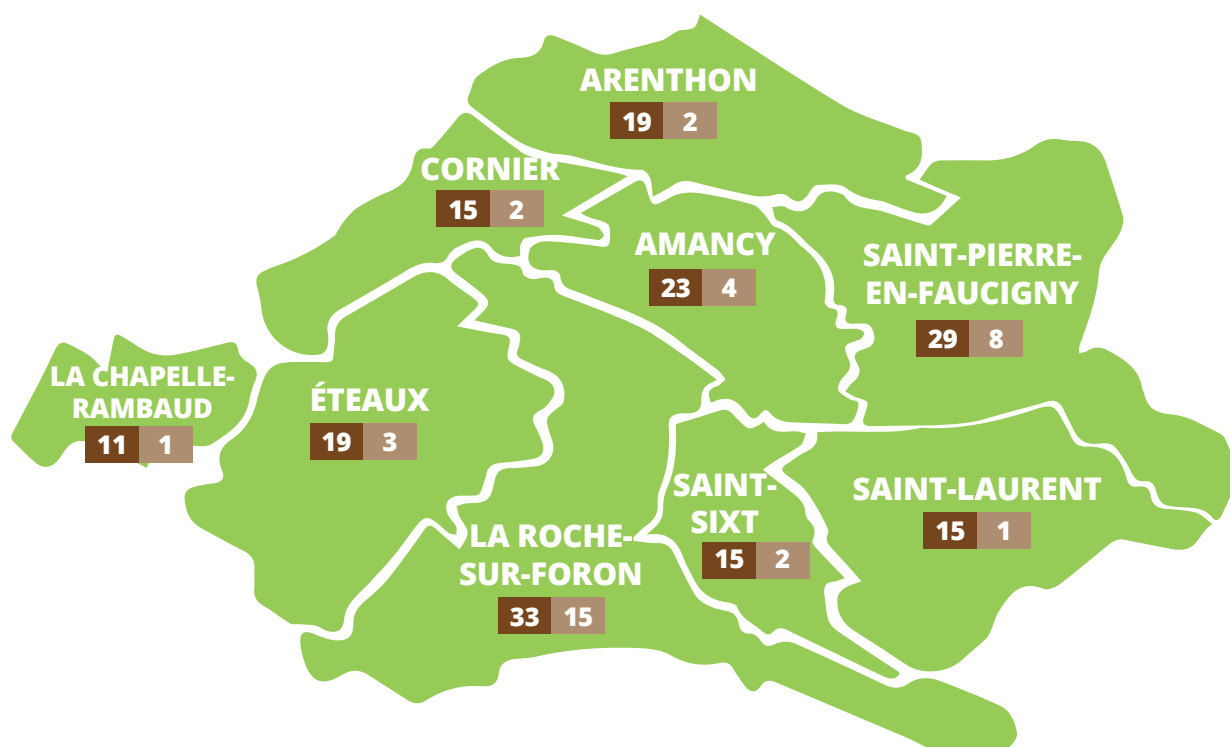
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



MATERNELLES



1.2 LES NEUF COMMUNES



élus municipaux

élus communautaires



Arenthon
Haute-Savoie



SAINT-SIXT



CORNIER



Saint - Laurent



Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



C'est

29 895

Habitants en 2025

Une superficie de

93,9 km²



9 661

Emplois en 2025



1.3 LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE AVEC 38 ÉLUS

La Communauté de Communes du Pays Rochois est administrée par le Conseil Communautaire. Les conseillers communautaires élisent un Président et des Vice-présidents.

 **Qui ?** 38 conseillers communautaires

 **Fréquence ?** 7 à 8 fois par an, en alternant dans une des communes membres.

 **Comment ?** Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des missions qui lui ont été transférées. Il est composé de représentants de chaque commune, appelés Conseillers Communautaires, élus dans leur commune respective.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE AVEC 15 ÉLUS



Le Président, les Vice-présidents, les Conseillers Délégués et les Maires de chacune des 9 communes du Pays Rochois, font partie du Bureau Communautaire, dont le rôle est d'orienter au quotidien la politique de la collectivité.

 **Qui ?** 15 membres

 **Fréquence ?** Le Bureau se réunit toutes les semaines à la Maison de Pays à La Roche-sur-Foron.

 **Comment ?** Le Bureau élabore la politique de la Communauté de Communes. Il étudie les grands projets et dossiers, prépare, en lien avec les commissions, les délibérations qui seront étudiées par le Conseil Communautaire.

En 2025 :

7
Conseils
communautaires



38
Réunions
de bureau



193
Délibérations



QU'EST CE QU'UNE COMMISSION ?

Les commissions instruisent les affaires qui leur sont soumises par le Président ou le Vice-président et peuvent entendre des personnes qualifiées extérieures au conseil communautaire.

Qui ? Les Vice-Présidents, les élus désignés, les référents techniques.

Fréquence ? Variable.

Comment ? Les séances des commissions ne sont pas publiques. Elles n'ont pas de pouvoir de décision et émettent des avis à la majorité des membres présents, sans qu'un quorum soit exigé.

LES 12 COMMISSIONS :



Économie, pôle d'échanges multimodal, petites villes de demain, tourisme, politiques contractuelles



Finances, RH, communication, évaluation des politiques publiques



Prévention et gestion des déchets, assainissement, eaux pluviales, environnement



Agriculture, Programme Alimentaire Territorial et ruralité



Enfance et scolaire



Aménagement et habitat



Ressource et distribution en eau potable



Mobilités et transports



Environnement et transition durable



Sport et culture



Patrimoine immobilier bâti et non-bâti



Solidarités

1.4 LES ÉLUS

LES MEMBRES DU BUREAU QUI SE RÉUNISSENT CHAQUE SEMAINE



David RATSIMBA
Président de la CCPR
Maire d'Éteaux



Claude THABUIS
1^{er} Vice-Président
2^e adjoint de la Roche-sur-Foron



Valérie BOUVIER
2^e Vice-Présidente
1^{ère} adjointe
de Saint-Pierre-en-Faucigny



Dominique DOLDO
3^e Vice-Président
Maire d'Amancy



Chantal COUDURIER
4^e Vice-Présidente
Maire d'Arenthon



Boris AVOUAC
5^e Vice-Président
Maire de Saint-Laurent



Isabelle MOURER
6^e Vice-Présidente
1^{ère} adjointe de Saint-Sixt



Michel ROUX
7^e Vice-Président
Maire de Cornier



Christelle ITNAC
8^e Vice-Présidente
*Conseillère municipale de
la Roche-sur-Foron*



Matthieu BACH
Conseiller délégué
Maire de La Chapelle-Rambaud



Pierrick DUCIMETIERE
Conseiller délégué
Maire de la Roche-sur-Foron



Stéphanie CONTAT
Conseillère déléguée
*Conseillère municipale de
Saint-Pierre-en-Faucigny*



Bernard Gaillard
Conseiller délégué
1^{er} adjoint d'Éteaux



Marin GAILLARD
Maire de Saint-Pierre-en-Faucigny



Jean-Claude HARMAND
Maire de Saint-Sixt



Eric BRAND
1^{er} adjoint d'Amancy



Sonia PAUZE
Conseillère municipale
d'Amancy



Nelly RAMUS
Conseillère municipale
d'Amancy



Philippe COURTIN
3^e adjoint d'Arenthon



Franca VIVIAND
2^e adjointe de Cornier



Maryse GENTILLE
Conseillère municipale
déléguee d'Éteaux



Isabelle BELIN REGARD
Conseillère municipale
déléguee de la Roche-sur-Foron



Thierry BETHAZ
4^e adjoint
de la Roche-sur-Foron



Sandrine BUISSON
1^{ère} adjointe
de la Roche-sur-Foron



Benoit CHAMBOURDON
Conseiller municipal
de la Roche-sur-Foron



Catherine COLLOMB
Conseillère municipale déléguée
de la Roche-sur-Foron



Patrice CONTAT
Conseiller municipal
de la Roche-sur-Foron



Sebastien COTTET
Conseiller municipal délégué
de la Roche-sur-Foron



Marie FISCHER
Conseillère municipale
de la Roche-sur-Foron



Saïda HADDOUR
5^e adjointe
de la Roche-sur-Foron



Marc LOCATELLI
6^e adjoint
de la Roche-sur-Foron



Théo LOMBARD
8^e adjoint
de la Roche-sur-Foron



Nicole RANNARD
Conseillère municipale
de la Roche-sur-Foron



Daniel BUFFLIER
2^e adjoint
de Saint-Pierre-en-Faucigny



Dominique CORNET
Conseillère municipale
de Saint-Pierre-en-Faucigny



Guy DUJOURD'HUI
5^e adjoint
de Saint-Pierre-en-Faucigny



Eddi ETIENNE
4^e adjoint
de Saint-Pierre-en-Faucigny



Laurence PARROT
3^e adjointe
de Saint-Pierre-en-Faucigny

2.1 L'ÉCONOMIE

Dans sa stratégie de développement économique, la CCPR accompagne des partenaires et des dispositifs qui contribuent au rayonnement et au dynamisme du territoire.

COM' LES PROS

L'ÉCONOMIE LOCALE OUVERTE AU PUBLIC

L'événement Com' les Pros permet au grand public de découvrir les entreprises du Pays Rochois et leurs savoir-faire. Gratuit pour les visiteurs comme pour les entreprises participantes, il contribue à valoriser le tissu économique local et à renforcer les liens entre habitants et acteurs économiques.



16

entreprises
participantes



147

visiteurs
accueillis



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RENFORCER LA MISE EN RÉSEAU DES ENTREPRISES



Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, la CCPR organise des temps d'échanges entre entreprises engagées dans les dispositifs communautaires, notamment Entrez dans la boucle et Com' les Pros.

Le 21 mai 2025, l'entreprise SAFRAM a accueilli une rencontre professionnelle combinant visite de site, déjeuner convivial et partage d'expériences, avec 15 participants représentant 6 entreprises. Ce format favorise les échanges directs entre entreprises et élus et encourage les collaborations locales.

2.2 L'URBANISME

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS) UN SECTEUR TOUJOURS DYNAMIQUE

L'instruction réglementaire des demandes d'autorisations d'urbanisme est assurée pour 8 des 9 communes (La Roche-sur-Foron disposant de son propre service d'instruction des ADS). En 2025, 705 dossiers ont été traités, dont :



2.3 L'HABITAT

DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENTS ET ACCOMPAGNER L'AMÉLIORATION DU PARC EXISTANT

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2023-2028, il est mené une politique visant à permettre à chacun de se loger sur le territoire grâce à une offre de logements accessible, diversifiée et adaptée aux parcours de vie.

En 2025, cinq opérations portées par des bailleurs sociaux ont été accompagnées, permettant la création de 66 logements locatifs sociaux. Parallèlement, l'amélioration du parc de logements existant a été soutenue à travers l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Un accompagnement technique a été proposé à 21 propriétaires occupants afin d'améliorer la performance énergétique des logements et de favoriser leur adaptation au vieillissement, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département et les collectivités locales.



LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES DÉCHETS

CARTONS BRUNS NOUVEAUX POINTS DE COLLECTE

En fin d'année, 12 points de collecte dédiés aux cartons bruns ont été installés sur le territoire. Ce dispositif permet aux habitants de déposer directement leurs cartons sans passer par la déchèterie, facilitant ainsi le tri et améliorant la valorisation des déchets.



ORDURES MÉNAGÈRES UNE QUALITÉ DE TRI À AMÉLIORER

La quantité d'ordures ménagères collectée a diminué par rapport à 2024. Toutefois, seulement 42,2 % de leur contenu correspond réellement à des ordures ménagères, le reste pouvant être orienté vers le tri ou le compost, ce qui souligne un potentiel d'amélioration des pratiques.



29 895
habitants desservis



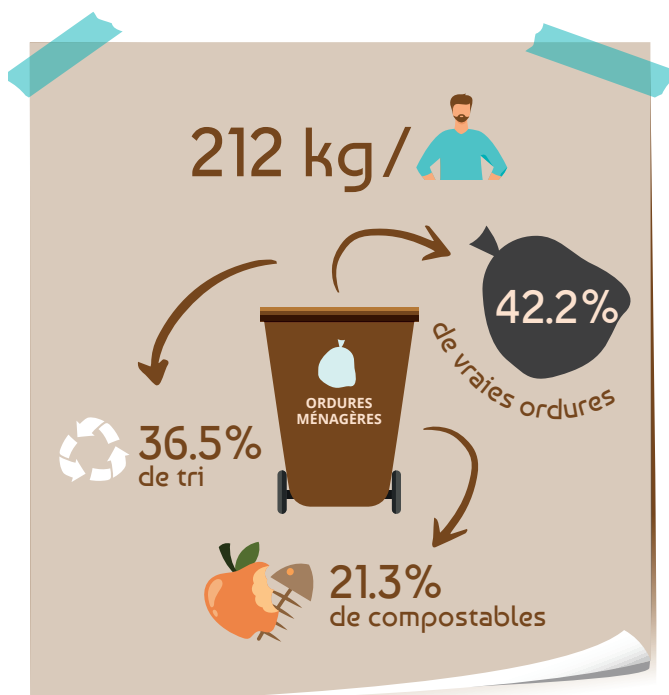
6 430 tonnes
d'ordures ménagères



1 145 tonnes
d'emballages et papiers



1 089 tonnes
de verre



SENSIBILISATION ET RÉEMPLOI POUR ENGAGER LES HABITANTS

Les événements « Ça pousse dans le Pays Rochois » encouragent la réutilisation et le partage d'objets tout en sensibilisant à des pratiques durables.

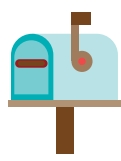
 **2** événements
organisés

 **7** tonnes
d'objets
échangés



RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE

La prévention des déchets se poursuit grâce au dispositif STOP PUB, limitant la distribution d'imprimés publicitaires et contribuant à réduire les volumes collectés.

 **73%**
des boîtes aux
lettres équipées

 **116** tonnes
d'imprimés
publicitaires évitées

BIODÉCHETS

COMPOSTER POUR RÉDUIRE LES VOLUMES

Le compostage individuel, le lombricompostage et le compostage partagé permettent de diminuer la part de biodéchets dans les ordures ménagères.



56 tonnes
de biodéchets
compostés en 2025

4 L'EAU

RÉSEAU D'EAU POTABLE TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT ET DE RENFORCEMENT

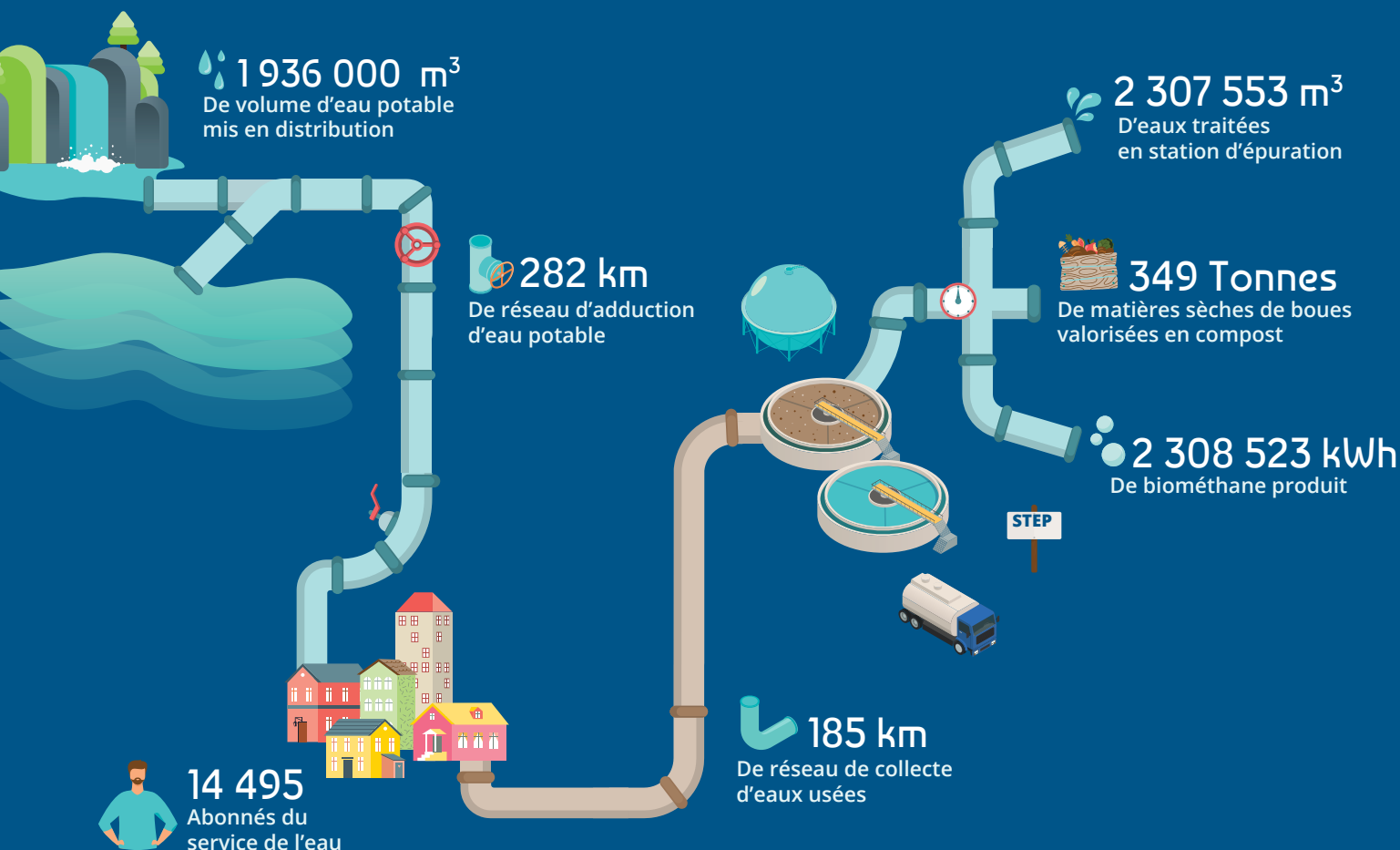
L'eau est une ressource précieuse qui nécessite une surveillance rigoureuse et un entretien régulier des ouvrages et équipements. Afin d'améliorer la desserte et le rendement du réseau, des travaux de renouvellement et de redimensionnement des conduites sont entrepris pour limiter les pertes en eau. En 2025, la conduite d'alimentation en eau potable de la route de Lavillat, sur la commune de La Roche-sur-Foron, a été reprise sur près de 2,7 km.



RÉSEAU D'EAUX USÉES CONTRÔLES DE RACCORDEMENT

Des contrôles de bon raccordement des bâtiments au réseau d'eaux usées sont réalisés pour lutter contre les pollutions, les nuisances et les eaux parasites, afin de préserver l'environnement, la santé publique et le bon fonctionnement du réseau. En 2025, 418 contrôles de raccordement ont été réalisés, lors de ventes immobilières ou dans le cadre de l'exploitation courante.

LE PARCOURS DE NOTRE EAU EN CHIFFRES



RÉORGANISATION DU SERVICE POUR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES ACTIVITÉS

La réorganisation des services du pôle enfance, avec la mise en place d'un nouvel organigramme, a permis une meilleure prise en compte des besoins des enfants et un suivi plus efficace des missions éducatives et administratives.



SUR L'ANNÉE 2025

8
écoles

1 125
enfants scolarisés
en maternelle

36
ATSEM

100% dédié à l'accompagnement
des classes

32
animateurs

5
agents de
restauration

114 496
repas distribués
et 47 568 goûters

83 035
heures de missions terrain
et 5 221 heures
de traitement administratif

FOURNITURES SCOLAIRES

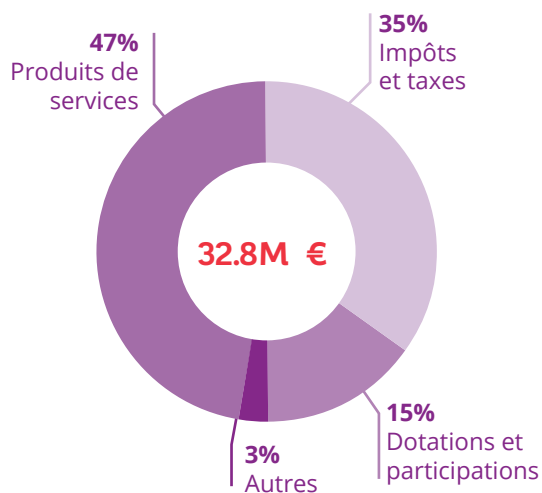
Pour l'ensemble des 8 écoles, le coût du petit matériel (crayons, papiers, peintures...) s'est élevé à 322 508 €, et celui du mobilier et des équipements renouvelés à 33 086 €.



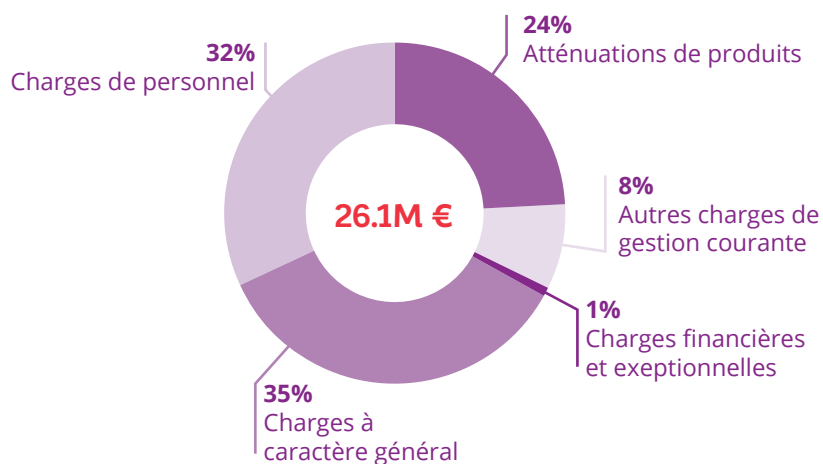
6.1 LES FINANCES

BUDGET 2025
EN FONCTIONNEMENT

LES RECETTES RÉELLES

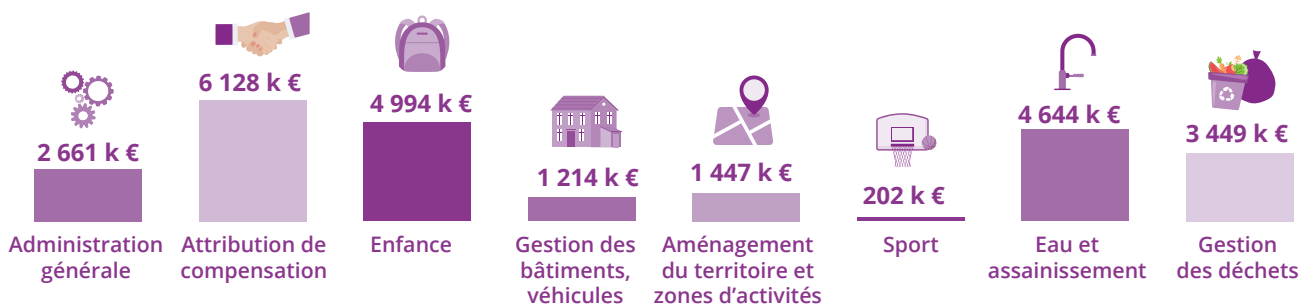


LES DÉPENSES RÉELLES

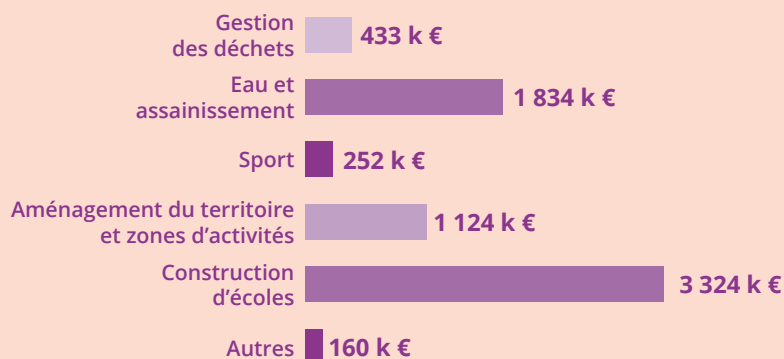


REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

(tous budgets, hors refacturations frais personnel budgets annexes)

BUDGET 2025
EN INVESTISSEMENTDÉPENSES D'INVESTISSEMENT
(tous budgets)

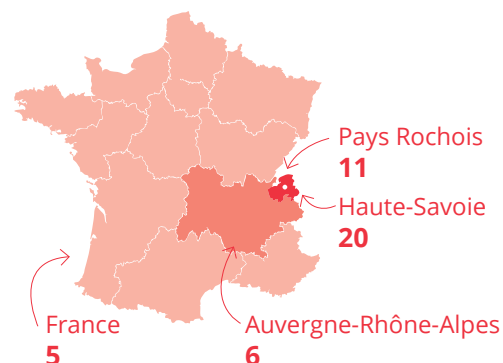
7 127 014 €

Dont 1 275 846 € de subventions
perçues pour soutenir les projetsRÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS
(tous budgets)

6.2 LES MARCHÉS PUBLICS



D'où viennent les attributaires ?



6.3 LES RESSOURCES HUMAINES



1 959 paies soit une moyenne mensuelle de **163**

28 % D'hommes  **72 %** De femmes

882 Arrêtés (carrières, maladie, positions)

Titulaires **Contractuels**

74 % **26 %**

532 CV reçus
67 candidatures spontanées



6.4 LA COMMUNICATION

Le service communication organise et communique également sur de nombreux événements tels que «Tous au Compost» ou «Ça pousse dans le Pays Rochois». De plus, il assure la couverture des événements institutionnels comme le «Forum des Collectivités», «Vaches en piste» et la valorisation de différents projets.



167  Posts Facebook

53  Podcasts

109  parutions dans la presse

32  Posts LinkedIn

5  événements organisés

14  Newsletters sur de nombreux sujets

SALON VACHES EN PISTE**ANIMATIONS ET SOUTIEN À L'AGRICULTURE LOCALE**

Pour la deuxième édition du salon, la CCPR a soutenu financièrement l'événement et tenu un stand pendant les quatre jours, en collaboration avec la commune de La Roche-sur-Foron. Le stand a mobilisé des partenaires locaux pour mettre en valeur l'agriculture, avec des animations autour de l'alimentation durable, de la vie à la ferme, du compostage et de la mycologie.

**FERME DE CORBATAZ****CONTRACTUALISATION ET PRODUCTION**

Signature d'un bail rural environnemental avec l'association faitière regroupant l'ADDEAR 74, Alvéole, l'AMAP Les Verts de Terre, Innovalles, Les fermes urbaines de l'Arve et Lezsaisons. 2025 est la première année complète de production maraîchère sur le site, avec des résultats très satisfaisants. Une étude de faisabilité a été financée par la CCPR pour envisager collectivement le devenir du site.

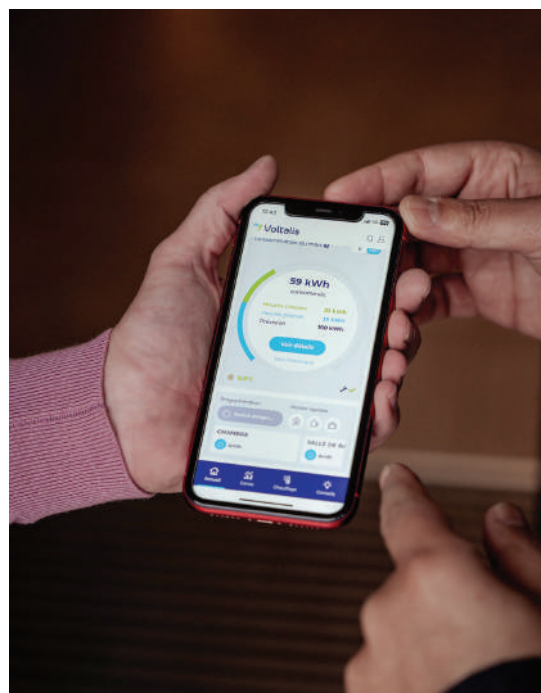


1 subvention de 21 000 € pour l'association Les Verts Pâturages dans le cadre de l'épidémie de dermatose nodulaire.

QUALITÉ DE L'AIR

UN ENGAGEMENT POUR LA VALLÉE DE L'ARVE

La CCPR participe au Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve en soutenant des actions d'animation et de communication auprès du public. Cet engagement s'accompagne du déploiement du Fonds Air Bois, destiné à encourager le remplacement des appareils de chauffage au bois anciens et polluants.



DISPOSITIF VOLTALIS POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la CCPR propose le dispositif Voltalis aux habitants et aux entreprises du territoire. Cette solution gratuite permet de piloter intelligemment les radiateurs électriques afin de réduire la consommation énergétique et de limiter les pics de demandes sur le réseau national.

PRODUCTION DE BIOGAZ

UNE ÉNERGIE LOCALE POUR LES VÉHICULES DU TERRITOIRE

Du biogaz est produit à partir des boues de la station d'épuration et des déchets du territoire. Après filtration pour en extraire le biométhane, celui-ci est réinjecté dans le réseau public GRDF puis utilisé comme biocarburant (BioGNV). Cette énergie alimente notamment la flotte de véhicules de la CCPR via la station de Saint-Pierre-en-Faucigny. En 2025, deux nouveaux camions bennes au biogaz sont venus compléter ce parc de véhicules.



ÉCOLE MATERNELLE DE LA GOUTETTE LANCEMENT DES TRAVAUX

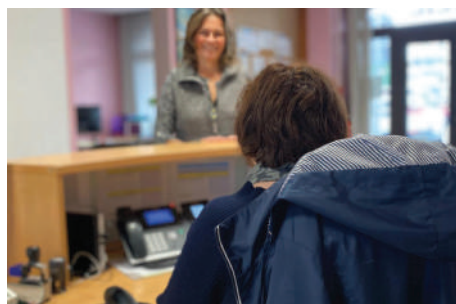


La CCPR a lancé la construction de l'école maternelle de La Goutette à Éteaux. Ce nouvel établissement, prévu pour ouvrir à la rentrée 2026, a pour objectif de décharger les 8 autres écoles du territoire et d'améliorer la répartition géographique des enfants.



NOUVEL ACCUEIL USAGERS POUR SIMPLIFIER L'ACCÈS

Les différents accueils de la CCPR (déchets, eau et assainissement, enfance) ont été réunis en un seul lieu. Cette centralisation permet de simplifier l'accès pour les usagers et de regrouper les démarches administratives.



6 768
usagers accueillis
depuis l'ouverture

ORGANISATION DES MOBILITÉS

UNE COMPÉTENCE STRUCTURÉE À L'ÉCHELLE DE 4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes (SM4CC) est devenu l'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) pour les territoires du Pays Rochois, d'Arve et Salève, de Faucigny Glières et des Quatre Rivières.

L'année 2025 a été marquée par l'agilification de l'offre de mobilité avec l'adaptation du réseau régulier, le déploiement d'offres dédiées aux publics professionnels et aux jeunes et la mise en place de nouveaux dispositifs, notamment sur La Roche-sur-Foron : service Proxipouss au centre-ville durant l'été et les fêtes de fin d'année, navettes et parkings vélos lors du festival Bluegrass, et installation de vélos en libre-service à la gare et place Carnot.



PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

UNE TRANSFORMATION DU SECTEUR GARE

L'ancien site « Euromaster » situé rue Lucien Rannard a été démoli en septembre 2025. Cette opération a permis de libérer 1 250 m² supplémentaires dédiés au stationnement à proximité immédiate de la gare de La Roche-sur-Foron.

En parallèle, un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé pour le réaménagement global du Pôle d'Échange Multimodal, avec un projet arrêté en phase Avant-Projet début 2026.

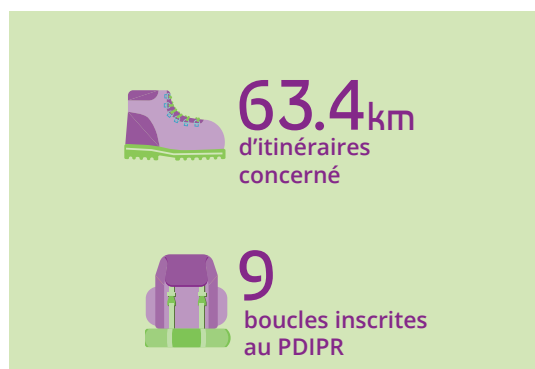


11 LE SPORT

ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES POUR VALORISER LE TERRITOIRE

Entré en phase opérationnelle en 2025, le Schéma directeur de la randonnée du Pays Rochois vise à structurer une offre d'itinéraires cohérente, sécurisée et lisible à l'échelle intercommunale. Sur les neuf boucles inscrites au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), plusieurs plans de balisage ont été réalisés afin d'améliorer l'accueil et l'orientation des usagers.

Quatre itinéraires ont ainsi fait l'objet d'un travail de balisage, accompagnés de leurs jonctions, représentant une étape importante dans le déploiement opérationnel du schéma. En parallèle, l'intégration du plan de balisage du chemin de l'Arve, porté par la Communauté de Communes de Faucigny-Glières, permet d'assurer la continuité territoriale des parcours.



SPORT SCOLAIRE INITIER LES JEUNES AUX SPORTS DE PLEINE NATURE

Le programme de ski scolaire s'est poursuivi durant l'hiver 2025 afin de favoriser l'accès aux sports de glisse pour les élèves du territoire. Encadrées par les éducateurs sportifs intercommunaux, les séances ont permis aux élèves de découvrir le ski nordique dans un cadre pédagogique adapté.

Ce dispositif contribue à l'apprentissage des activités sportives de pleine nature tout en favorisant l'égalité d'accès à la pratique sportive. Le renouvellement de matériel, soutenu par le Département, a permis d'améliorer les conditions d'encadrement.



FRANCE SERVICES

DEUX ANS D'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

Située en face de la gare de La Roche-sur-Foron, France Services propose depuis deux ans un guichet unique d'accompagnement aux démarches administratives du quotidien. Les agents assurent une information de premier niveau, un appui aux démarches en ligne et un accompagnement personnalisé pour les situations plus complexes, en lien avec un réseau de partenaires institutionnels. Ce service est cofinancé par la collectivité et ses partenaires, afin de garantir un accompagnement de proximité accessible à tous les habitants du territoire.



2 826
démarches
accompagnées



108
permanences
partenaires

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGÉE POUR 2025-2029



L'année 2025 a été marquée par la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2025-2029. À la suite d'un diagnostic territorial, de nouveaux objectifs et actions ont été définis afin de renforcer la cohérence et la coordination des politiques en faveur des habitants. Pour la première fois, les neuf communes du territoire sont signataires de cette convention conclue avec la CAF, offrant un cadre stratégique pour prioriser les actions et optimiser les financements sur cinq ans.



8
objectifs partagés
avec la CAF



1.5 M€
de financements mobilisés



100%
des communes signataires

POINT D'ACCÈS AU DROIT

UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR LES HABITANTS

En partenariat avec la Communauté de Communes Faucigny Glières et le tribunal judiciaire de Bonneville, des permanences juridiques sont proposées au Point d'Accès au Droit. Ce service assure un accueil et une orientation sur les questions juridiques du quotidien, en lien avec différents partenaires, notamment l'association d'aide aux victimes. En 2025, 672 contacts d'habitants du Pays Rochois ont été recensés. Les demandes concernent principalement les affaires familiales, la conciliation, le droit du travail ainsi que les litiges liés à l'immobilier, à la consommation ou aux travaux.

En 2025, la CCPR a entériné la prise de compétence « Tourisme » dans ses nouveaux statuts, approuvés par arrêté préfectoral en date du 28 mars 2025. Une convention de partenariat a été conclue avec l'association « Office de tourisme du Pays Rochois » pour le déploiement de cette politique sur le territoire.



NOS COMMUNES :



NOS PARTENAIRES :





Le Pays Rochois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ADRESSE : 1 PLACE ANDREVE TAN
74800 LA-ROCHE-SUR-FORON

TÉLÉPHONE : 04 50 03 39 92

E-MAIL : CONTACT@CCPAYSROCHOIS.FR

AMANCY

ARENTHON

CORNIER

ETEAUX

LA CHAPELLE RAMBAUD

LA-ROCHE-SUR-FORON

SAINT-LAURENT

SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY

SAINT-SIXT



RETROUVEZ-NOUS SUR :

WWW.CCPAYSROCHOIS.FR

FACEBOOK : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS

LINKEDIN : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS



Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

